

CHPf: menace de durcissement du mouvement



Les organisations syndicales du Centre hospitalier (CHPf) convient les médias à une conférence de presse demain, jeudi 5 février à 13h30, pour évoquer une nouvelle fois la diminution, à hauteur de 600 millions Fcfp, de la dotation globale de fonctionnement en 2015.

Le gouvernement de la Polynésie française, sur proposition de l'administrateur provisoire et du directeur de la CPS, a décidé de diminuer le budget du centre hospitalier de la Polynésie française (CHPF) de 600 millions de francs pour l'année 2015.

Depuis l'entrée dans le nouvel hôpital du Taaone en 2010, le financement du budget du CHPF par la caisse de prévoyance sociale (CPS) a autant diminué que le nombre de patients hospitalisés a augmenté.

L'augmentation imprévue des dépenses exceptionnelles entraînées par les épidémies des virus Zika en 2013 et Chikungunya en 2014 n'a pas modérée cette politique de restriction budgétaire.

Les organisations syndicales du CHPF ont obtenu quatre rendez-vous avec les représentants du gouvernement depuis le 18 décembre 2014. La réalité du niveau de financement nécessaire au fonctionnement du CHPF semble avoir été reconnue par le vice-président en charge de la santé et de la solidarité qui a déclaré qu'il soumettrait une demande de correctifs budgétaires

au conseil des ministres.

Or, à ce jour, aucune solution de subvention n'a été trouvée par le gouvernement, et le retard de versement de la dotation globale de fonctionnement de 2014 s'élève à 3,3 milliards de francs au titre du RSPF.

De plus, le CHPF vient de recevoir l'injonction de rembourser une avance de trésorerie accordée par le gouvernement pour 1 milliard de francs plus 111 millions d'intérêts.

Le CHPF ne peut pas rembourser cette avance de trésorerie alors que la dotation globale de fonctionnement n'est plus versée en totalité.

Le déséquilibre budgétaire provoqué par la baisse de la dotation globale de fonctionnement de 2015 et aggravé par les retards de versement des années antérieures, menace la continuité et la qualité de la prise en charge des malades au CHPF.

Les organisations syndicales représentatives du personnel du CHPF qui convoquent une assemblée générale du personnel ce jeudi, vont être contraintes à durcir leur mouvement si le gouvernement ne leur donne pas enfin satisfaction.

La conférence de presse fera le point sur la situation et sur les actions syndicales envisagées.